



ÉLECTIONS AU CTMESR: VOTEZ SUD!

Le Comité Technique Ministériel Enseignement Supérieur Recherche (CTMESR) est une instance consultative sur les questions collectives relatives aux conditions de travail : emplois, statuts, organisation du travail...

Nos élus y portent nos orientations et y défendent les intérêts de l'ensemble du personnel, sans considération de catégorie ou de hiérarchie, tout en ayant conscience des limites de cette instance. En effet, si le Comité Technique doit être consulté pour tout ce qui concerne les conditions de travail, son avis n'impose aucune contrainte au pouvoir politique. Mais par notre participation, nous pouvons y obtenir des informations, diffuser en retour des analyses, tenter avec nos voix de limiter la casse en promouvant des propositions alternatives dans les textes d'application, et surtout contribuer à construire un véritable rapport de force, le plus unitaire possible, seul à même de s'opposer au rouleau compresseur qui nous menace.

La loi dite « sur le dialogue social » (2007) ne donne des droits syndicaux significatifs qu'aux syndicats qui ont au moins un ou une élu·e au CTMESR. **Voter SUD Éducation et SUD Recherche EPST, c'est donc aussi nous donner les moyens légaux de continuer à nous battre avec vous !** Car si les syndicats « d'accompagnement » ont participé aux reculs qui nous ont été imposés ces dernières années, les nouvelles offensives déjà prévues pour un futur immédiat (Action Publique 2022 (AP2022), retraites,...) vont renforcer encore le besoin de syndicats de lutte !

Nos valeurs : SUD, c'est Solidaires, Unitaires et Démocratiques !

Notre syndicalisme veut « marcher sur ses deux jambes » : nous défendre sur nos lieux de travail, mais aussi transformer la société. Nos luttes sectorielles, utiles et nécessaires, s'inscrivent aussi dans un objectif global de changement de société, pour un monde juste, ouvert et solidaire, au travers notamment d'un véritable partage des richesses et du travail ; un monde qui ne sacrifie pas l'intérêt général, les services publics et l'avenir de la planète au profit de quelques intérêts privés ; un monde où la coopération remplace la compétition ; un monde où personne n'est laissé pour compte. C'est pourquoi dans l'Union syndicale Solidaires nous participons activement à différentes initiatives : ATTAC dont Solidaires est membre fondateur, Réseau Éducation sans Frontières, forums sociaux, Marche Mondiale des Femmes, Marches européennes contre le chômage, la précarité et les exclusions, Convergences pour la Défense et le Développement des Services Publics, etc.

Un autre monde est possible, de travailleurs-citoyens et non d'esclaves-consommateurs. Ensemble construisons-le !

Des attaques successives contre l'enseignement supérieur et la recherche : un seul crédo, la concurrence ; les seuls bénéficiaires, quelques mandarins et les marchés financiers !

Dans la continuité des politiques impulsées par le "processus de Bologne" (LMD, LRU...), l'imposition - par le chantage au financement dans un contexte de pénurie - de regroupements, de fusions, la gestion

par une superbureaucratie, la mise en concurrence des établissements et des équipes sont lourds de conséquences :

➔ la hiérarchisation des universités, des organismes de recherche, des unités... qui, sous prétexte de concurrence internationale, concentre les moyens sur les plus valorisés et pousse à l'abandon de missions d'intérêt général pour répondre à des demandes ciblées (ANR, contrats privés,...) ;

➔ l'abandon de thématiques, l'abandon des impératifs d'aménagement du territoire et d'un égal accès pour tous à la formation ;

➔ l'accès à des statuts dérogatoires pour les regroupements ou certaines filières dites d'« Excellence », permettant d'augmenter sans limite les frais d'inscription à l'instar de nombreuses écoles privées.

La concurrence entre universités, entre laboratoires, entre équipes est soutenue par la concurrence de tou·te·s contre tou·te·s, sous l'égide d'une évaluation, purement quantitative et arbitraire, d'un assèchement des crédits récurrents au profit d'une recherche par projets accompagnée d'une individualisation des rémunérations par primes. Ni la PEDR, ni le RIFSEEP, bientôt généralisé à tous les corps, ne vont assez loin selon les orientations d'AP2022, qui prônent une individualisation de plus de la moitié de la rémunération !

Conséquences pour le personnel, les étudiantes et étudiants : précarité, inégalités, souffrance au travail

Le chantage au chômage reste l'arme absolue pour mâter les velléités d'égalité, de liberté des travailleurs. Dans l'ESR, où il est encore difficile de licencier les

titulaires, la précarité est généralisée (environ un tiers des emplois). Cette précarité amène de fait un accroissement de l'insécurité au travail pour toutes et tous : pression managériale, destruction des collectifs de travail, souffrance, politique d'externalisation tous azimuts, logiciels à la big brother destinés à une prétendue rationalisation du système, réorganisations/désorganisations incessantes des services, dévalorisation des collègues assurant des tâches administratives et techniques qualifié·e·s de « fonction support » ou de « personnel d'appui », mobilité forcée, placardisation, charges administratives de plus en plus lourdes, stigmatisation - voire expulsion - des « non-publiant·e·s » des unités de recherche, management par les primes.

Comme on pouvait s'y attendre la Loi Sauvadet a été un échec (222 titularisations dans les EPST en 5 ans pour près de 15000 précaires, ça fait rêver !) ; un vrai plan de titularisation reste à faire : titulariser les 80000 précaires de l'ESR, c'est possible et beaucoup moins cher que tous les « pactes » bidons avec le MEDEF (CICE) et autres Crédit Impôt Recherche (CIR) ; avec ses 6Mds d'€ ce dernier représente à lui seul 2,3 fois la dotation totale du CNRS !

A l'opposé de l'idéal d'accès aux savoirs pour toutes et tous, les étudiantes et les étudiants sont soumis à la sélection absurde de Parcoursup, à la dégradation et l'atomisation de l'enseignement, à des parcours chaotiques et de nouvelles barrières entre filières et régions, à la gestion locale des droits d'inscriptions, ce qui - sans luttes - mènera à la même situation qu'en Grande Bretagne ou en Allemagne : précarité et pauvreté généralisées, tri social accentué.

La liberté ne coûte rien ! Notre vision de l'enseignement et de la recherche n'est pas de conditionner les étudiantes et les étudiants à accepter l'idée que la vie ne sert qu'à produire et consommer. Nous défendons bien au contraire l'idée d'une Université et d'une Recherche émancipatrices permettant l'accès de toutes et tous aux savoirs et aux résultats de la recherche : leur mission principale doit rester de produire et de diffuser les savoirs et leurs critiques. Car une société basée sur le partage des ressources est la seule voie pour répondre aux urgences sociales et écologiques.

NOS REVENDIGATIONS :

→ Les établissements de l'ESR ont une mission de service public de recherche à des fins d'intérêt général et de formation par la recherche émancipatrice ; ces missions doivent rester publiques, indépendantes et être assurées par des fonctionnaires.

→ L'utilisation des deniers publics pour les dépenses d'intérêt public : suppression du CIR et réaffectation des fonds au financement pérenne de la recherche, augmentation du budget de la recherche et de la formation.

→ Un financement national de la formation et de la recherche garantissant des objectifs communs et l'égalité des moyens sur le territoire ; maintien du cadrage national des diplômes ; priorité au financement pérenne de la recherche plutôt que par appel à projet (suppression de l'ANR) ; abrogation des lois de mise en concurrence des établissements : LRU, Fioraso, etc.

→ L'arrêt de la politique de recours généralisé à l'emploi précaire, la titularisation immédiate des actuels non-titulaires ; un plan d'urgence s'impose pour permettre de pourvoir les milliers d'emplois gelés.

→ Une réelle politique de lutte contre le chômage et d'amélioration de la qualité de vie et de travail par une réduction conséquente du temps de travail.

→ Sur les salaires : la fin des évaluations-sanctions, et la disparition de tous les systèmes de primes à travers une refonte de la grille indiciaire ; des augmentations de salaires, avec un salaire minimum à 1700 € net mensuel et une réduction des inégalités salariales.

→ La lutte contre toutes les inégalités et discriminations.

→ L'égalité de déroulement de carrière entre les hommes et les femmes, *via* notamment la lutte contre les stéréotypes et contre l'usage de normes de réussites masculines. Un plan de lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans l'ESR.

→ Le droit à la mutation et suppression de toute mobilité subie pour tout le personnel.

→ L'instauration de vrais pouvoirs et contre-pouvoirs décisionnels aux mains du personnel, qui doit décider collectivement de l'organisation de son travail ; la mise en place d'une direction collégiale des universités, émanant des seuls personnels et étudiant-e-s. Les lobbys comme la CPU ne représentent en aucun cas la communauté !

→ L'abrogation de la loi Orientation et réussite des étudiant-e-s (ORE) : pas de sélection à l'entrée de l'université.

→ Une construction massive de logements étudiants et un véritable plan de rénovation et d'agrandissement des locaux pour l'ensemble des universités, afin d'accueillir dignement les nouvelles générations d'étudiantes et étudiants.

→ La gratuité des frais d'inscription à l'université.

→ Une refonte du contrat doctoral garantissant l'égalité et l'indépendance des doctorantes et doctorants.

→ Des budgets spécifiques et conséquents pour l'accessibilité handicap et pour l'accueil des étudiant-e-s et du personnel concerné-e-s.

NOS CANDIDATES ET CANDIDATS :

- | | | |
|---|--|--|
| 1. GUIRAMAND Janique, chargée de recherche, CNRS, 34 | 11. BENISTANT Christine, Chargée de Recherche, INSERM, 34 | 21. MARRELEC Guillaume, chargé de recherche, INSERM, 75 |
| 2. MOTELICA-HEINO Mikael, professeur des universités, université d'Orléans, 45 | 12. INGARAO Maud, Ingénieure d'Études, ENS, 69 | 22. SAVARIC Michel, maître de conférences, université de Besançon |
| 3. PORTET Roselyne, technicienne de recherche, INRA, 75 | 13. BAUDOIN Bruno, ingénieur d'études, CNRS, 13 | 23. GRISOT Ghislaine, ingénieure d'études, IRSTEA, 69 |
| 4. FROUILLOU Leïla, maître de conférences, université Paris 10, Nanterre, 92 | 14. ZAARA Khaled, personnel ouvrier, CROUS de Besançon, 25 | 24. PIETKA Francine, secrétaire administrative, université de Marne-la-Vallée, 77 |
| 5. CASTERA Alain, ingénieur de recherche, CNRS, 69 | 15. ALBERT Marie-Bernadette, ingénieure de recherche, IRSTEA, 92 | 25. VIRGILI Fabrice, directeur de recherche, CNRS, 75 |
| 6. ORCEL Denis, adjoint technique de recherche et de formation, université de Montpellier, 34 | 16. PELCZAR Hélène, maître de conférences, univ. Sorbonne Université, 75 | 26. LE BOURHIS Yvon, magasinier des bibliothèques, université de Marne-la-Vallée, 77 |
| 7. CANDAU Jacqueline, directrice de recherche, IRSTEA, Cestas, 33 | 17. JUILLE Jérôme, technicien de recherche, INRA, Toulouse, 31 | 27. VEZZU Francis, ingénieur de recherche, CNRS, 38 |
| 8. LE MAZIER, Julie, CDD post-doctorante, université Paris 1, 75 | 18. RIVIÈRE Jean, maître de conférence, université de Nantes, 44 | 28. SEBTI Sabrina, professeure certifiée, université d'Angers, 49 |
| 9. THÉVENIN Marc, ingénieur d'études, INED, 75 | 19. GHAFFARI Naïma, assistante ingénieure, CNRS, 75 | 29. COSTE-HEINRICH Pascale, technicienne de recherche, INRA, 64 |
| 10. CHAUBET Yann, technicien de recherche et de formation, université de Toulouse, 31 | 20. LECOMTE Gabrielle, ingénieure de recherche, université de Brest, 29 | 30. GUYON Hervé, maître de conférence, université de Brest, 29 |

